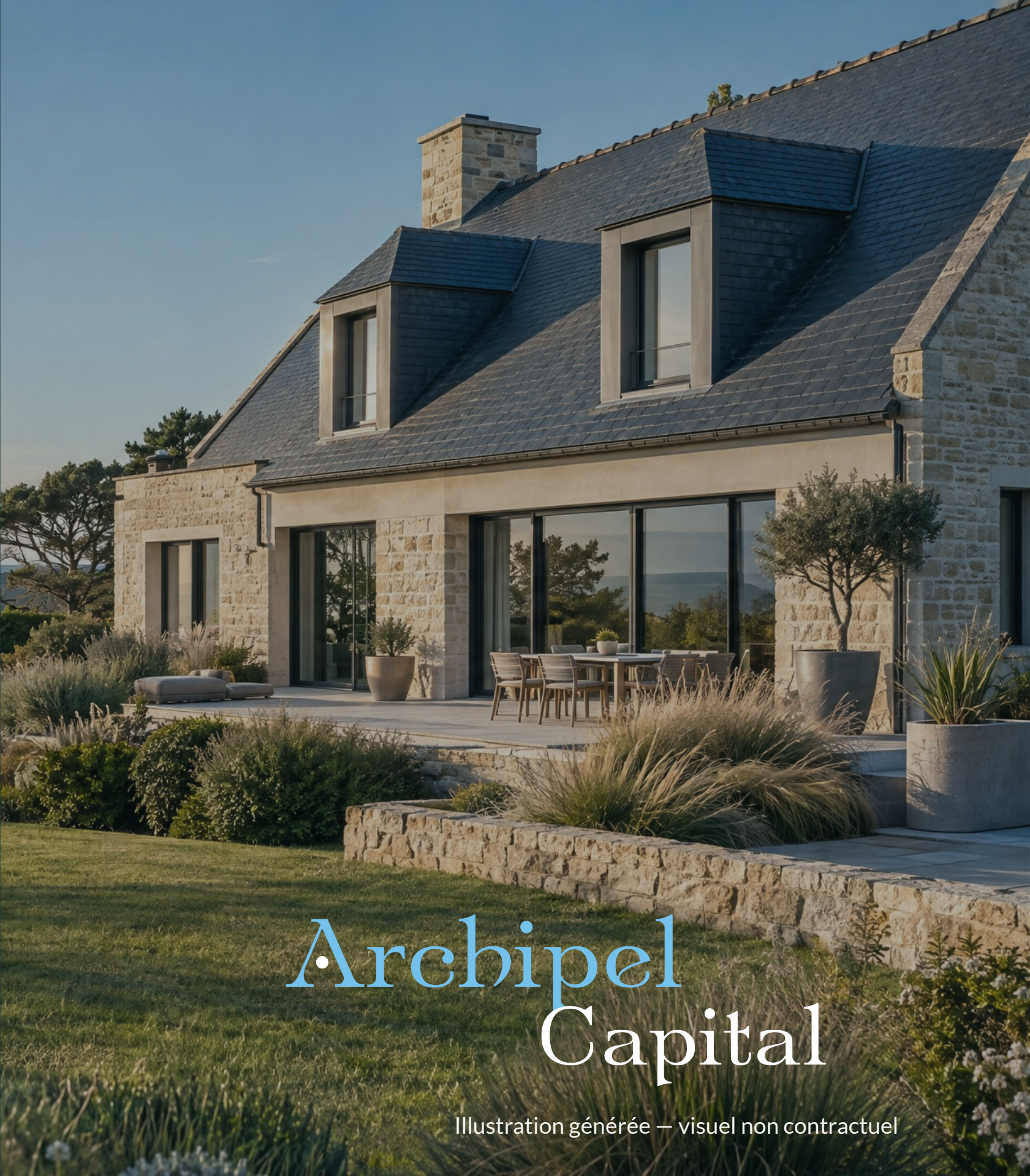

OPTION D'ACCOMPAGNEMENT

Votre relais local pour construire à distance.

Une option pour suivre et comprendre l'avancement de
votre projet lorsque vous vivez loin.

Nous observons, documentons et transmettons les informations reçues ; les
professionnels responsables conservent leurs missions.



Archipel
Capital

Illustration générée — visuel non contractuel

Construire loin de chez soi : les questions qui reviennent

La distance ne devrait pas vous priver des informations utiles.



Je n'habite pas sur place.
Chaque déplacement demande une organisation.



Je ne peux pas assister à toutes les réunions.
Mon agenda ne suit pas toujours le chantier.



J'aimerais voir où en est réellement mon projet.
Comprendre l'avancement visible, étape après étape.



Je ne comprends pas toujours les termes techniques.
Je veux pouvoir les remettre en contexte.



Je veux savoir quelles questions poser, et à qui.
Sans remplacer les interlocuteurs responsables.

Une option pour rester relié à votre projet

Un relais local, en complément des professionnels qui conduisent les travaux.

 Observer

 Documenter

 Informer



Votre relais
local

 Transmettre

 Faciliter les
échanges

Archipel Capital ne dirige pas, ne coordonne pas et ne contrôle pas techniquement les travaux.

Option activable selon le projet et le périmètre convenu.

Lors d'une réunion de chantier

Notre présence s'organise selon le périmètre retenu, les dates communiquées et les accès autorisés.



Illustration générée — visuel non contractuel

-  Être présent à la réunion prévue, à votre place ou à vos côtés, selon les modalités convenues avec les intervenants.
-  Observer l'avancement visible et prendre les photographies autorisées.
-  Consigner les informations communiquées par le professionnel responsable et les prochaines étapes annoncées.
-  Recueillir vos questions et les transmettre aux interlocuteurs concernés ; échanger avec vous sur les points restant à confirmer.

Pas de présence permanente, de direction, de coordination ni de contrôle technique du chantier.

Après la réunion : un compte rendu clair

Exemple fictif — distinguer les faits observés des informations communiquées.

Rubrique	Exemple de restitution
Date & participants	12 juin 2026 — Client à distance, constructeur, Archipel Capital.
Stade observé	Fait observé : maçonnerie extérieure visible achevée ; menuiseries en cours de pose.
Informations communiquées	Déclaration du constructeur : poursuite de la pose des menuiseries annoncée la semaine suivante.
Questions soulevées	Le client demande des précisions sur le traitement prévu des réservations visibles.
Réponse attendue	Interlocuteur concerné : conducteur de travaux. Statut : réponse à confirmer par le professionnel responsable.
Prochaine étape annoncée	Réunion suivante : date à communiquer par le constructeur.



Photo illustrative : vue d'ensemble de l'avancement visible.



Photo illustrative : détail visible documenté lors de la visite.

Illustrations générées — visuels non contractuels

Qui fait quoi ?

Un cadre clair pour compléter les missions de chacun, sans confusion de responsabilité.

CLIENT	CONSTRUCTEUR OU MAÎTRE D'ŒUVRE	ARCHIPEL CAPITAL
Décide et valide les choix qui lui reviennent.	Exerce les missions prévues à son contrat.	Observe l'avancement visible lors des réunions prévues.
Formule ses questions et demande les explications nécessaires.	Dirige, coordonne, exécute ou contrôle selon son propre périmètre.	Documente et transmet les informations reçues.
Conserve la relation contractuelle avec les professionnels.	Répond sur les sujets qui relèvent de sa responsabilité.	Facilite la circulation des questions vers les interlocuteurs concernés.

Notre intervention ne comprend pas la validation des travaux, des appels de fonds, la réception, la signature de documents à votre place, ni un contrôle technique.

Un accompagnement à définir ensemble

Les modalités s'ajustent au terrain, au projet et au périmètre retenu.

1

Périmètre de présence — à convenir

Réunions de chantier comprises dans l'option.

2

Conditions pratiques — à convenir

Information préalable, conditions d'accès et accord des intervenants.

3

Restitution et échanges — à convenir

Format et délai du compte rendu ; modalités d'échange avec le client.

La présence aux réunions ne vaut pas présence permanente sur le chantier.

Avant commercialisation : périmètre, accès, participation, limites techniques, compte rendu et assurances à valider avec l'assureur et le conseil juridique.



Option sur devis, selon le projet et le périmètre convenu.

Illustration générée — visuel non contractuel

ARCHIPEL CAPITAL

Parlons de votre projet à distance.

Terrain, projet de construction, rythme souhaité : évoquons le relais local adapté à votre situation.

📞 06 95 93 17 21

✉ contact@archipel-capital.fr

🌐 archipel-capital.fr

Une option de relais d'information, à définir selon le projet et le périmètre convenu.

Archipel
Capital

Illustration générée — visuel non contractuel